



Assessorat de l'Éducation,
de l'Université, des Politiques de la jeunesse,
des Affaires européennes et
des Sociétés à participation régionale

Assessorato Istruzione,
Università, Politiche giovanili,
Affari europei e Partecipate

TRASMISSIONE TRAMITE PEC

Prot. n./Réf. N°3046/ss

Aosta/Aoste 25 février 2021

Mesdames et Messieurs les Dirigeants des
institutions scolaires d'école secondaire du
second degré de la Région (y compris les
écoles agrées)

LEUR SIÈGE

OBJET: Cours de formation: « Une citoyenneté européenne, nationale et régionale active et responsable » - a.s. 2020-2021.

Madame, Monsieur,

En faisant référence aux circulaires n° 17224/ss du 9 octobre 2020 et n° 19954/ss du 6 novembre 2020 et faisant suite à la présentation du guide pédagogique *La nouvelle citoyenneté*, qui a eu lieu le 23 février dernier et qui peut être visionnée sur la chaîne YouTube de la Région (<https://www.youtube.com/RegVdA>), l'Assessorat de l'Éducation, de l'Université, des Politiques de la jeunesse, des Affaires européennes et des Sociétés à participation régionale, Département de la Surintendance aux écoles, a le plaisir de vous informer du nouvel calendrier du cours de formation « **Une citoyenneté européenne, nationale et régionale active et responsable** ».

L'articulation des cours prévoit 4 modules indépendants de 10h chacun, selon le programme en annexe, qui seront dispensés à distance en utilisant le système de visioconférence Meet. Une classe virtuelle consacrée au cours permettra de réunir tout le matériel et favorisera l'échange entre les formateurs et les participants.

Des laboratoires de deux heures en classe sont également prévus dans le but de permettre aux enseignants d'expérimenter comment mettre en pratique les thèmes abordés en cours et de solliciter la discussion et l'échange auprès des étudiants. La planification des laboratoires sera coordonnée sur la base du nombre des participants et de la disponibilité à intégrer dans le curriculum d'éducation civique les thèmes de la formation.

L'activité de formation est insérée dans le Plan Régional de Formation pour l'année scolaire 2020/2021 (DGR n° 802/2020).

MJ/GV/svR:\SEGR_SIT\DIRIGENTI TECNICI\vernetto\formazione Une citoyenneté européenne, nationale et régionale active et responsable\circulaire ABC 2021_GV.doc

Il Dirigente Tecnico
Le Dirigeant Technique

11100 Aoste
250, Rue de Saint-Martin de Corléans
téléphone +39 0165275804

11100 Aosta
Via Saint-Martin-de-Corléans, 250
telefono +39 0165275804

istruzione@regione.vda.it
istruzione@pec.regione.vda.it
g.vernetto@regione.vda.it
www.regione.vda.it

CF 80002270074



Les enseignants qui souhaitent s'inscrire sont priés de remplir le formulaire de participation en ligne à l'adresse suivante : <https://cutt.ly/ulz0pgB> et d'envoyer, par le biais du secrétariat, leur bulletin d'inscription au Bureau du Soutien à l'autonomie scolaire, par courrier électronique certifié istruzione@pec.regione.vda.it, avant le 13 mars 2021.

Compte tenu des changements faits pour les dates prévues et l'horaire, les enseignants qui s'étaient déjà inscrits la première fois sont priés de bien vouloir remplir à nouveau le formulaire s'ils/elles désirent confirmer leur participation.

En considération de l'importance de cette initiative, je vous invite à diffuser l'information auprès des enseignants intéressés.

Je vous adresse, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

LA SURINTENDANTE AUX ECOLES

Marina Fey

Document signé électroniquement

PJ : 1 - programme

PLAN RÉGIONAL DE FORMATION POUR LES ENSEIGNANTS

Une citoyenneté européenne, nationale et régionale active et responsable

INTRODUCTION

Le but de ce projet de formation est d'élargir et d'approfondir les connaissances des participants en accord avec les réflexions en cours au niveau académique et les sensibilités émergentes sur de nombreux sujets d'actualité (légalité, identité numérique, nouvelles minorités, développement durable, responsabilité environnementale, biens communs).

Tous ces thèmes sont abordés non seulement d'un point de vue théorique mais toujours en connexion avec la dimension territoriale de la montagne qui est la nôtre.

Suivant cette logique, nous avons souhaité privilégier, en tant que formateurs et pour les expériences en classe, des chercheurs et des jeunes professionnels qui étudient de près le territoire et la société de la Vallée d'Aoste.

L'articulation de la formation prévoit 4 modules indépendants de 10h chacun et des laboratoires de deux heures en classe, afin de solliciter la discussion et l'échange auprès des étudiants.

Au vu de la dimension transversale de la citoyenneté, la formation vise les enseignants de toutes les disciplines des écoles du second degré. La préparation des modules a été conçue en accord avec le plurilinguisme régional : bénéficiant du cursus international des chercheurs et des spécialistes, la proposition valorise l'utilisation du français et, pour les laboratoires sur l'environnement, le climat et l'alimentation, la possibilité est ouverte à l'utilisation de l'anglais; les notions portant prioritairement sur le droit national seront par contre examinées en langue italienne.

Pour mieux valoriser l'interaction, la formation est offerte en présentiel pour un maximum de 15 participants par module, avec la possibilité, pour des situations spéciales, d'activer des formes d'enseignement à distance en modalité d'apprentissage synchrone.

MODULE 1 - Droits, légalité et égalité des chances

Ce module introduit à une notion moderne et plus large de la citoyenneté, à la lecture actualisée de la Constitution et à une meilleure compréhension des dynamiques de l'autonomie, du régionalisme et de la décentralisation.

La légalité sera traitée par une approche plus large que celle d'une pure conformité à la loi et à l'ensemble des règles juridiques applicables à un moment donné. On veillera à fournir des outils pour expliquer sa signification concrète dans notre contexte social, en mettant surtout en relief son importance à notre époque, à l'égard de l'égalité des chances et du respect de la vie privée.

L'impact de la numérisation de la société et de la diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur les droits fondamentaux et sur les nouvelles générations sera examiné de près.

La formation visera enfin à développer le thème de l'autonomie dans ses différentes dimensions, en privilégiant sa dimension institutionnelle de proximité aux citoyens et aux citoyennes. On aura le soin de souligner les spécificités historiques et actuelles du système des collectivités territoriales en Vallée d'Aoste, dans le contexte national et européen, et d'encourager une réflexion sur les formes émergentes de la démocratie participative et de la subsidiarité horizontale que l'on retrouve à l'échelon local.

DATE	HORAIRE	CONTENU DE LA FORMATION	CHARGE DE COURS	Tot H
23/03/21	15:00 – 17:00	1 ^{ère} partie : Introduction au concept de citoyenneté, Constitution, régionalisme et Statut spécial (IT et FR)	Nicolò Paolo ALESSI	2
24/03/21	15:00 – 17:00	2 ^{ème} partie : Introduction au concept de citoyenneté, Constitution, régionalisme et Statut spécial (IT et FR)	Nicolò Paolo ALESSI	2
26/03/21	15:00 – 17:00	1 ^a parte : Legalità, pari opportunità e privacy (IT)	Valeria FADDA, Cristiano PIVATO	2
30/03/21	15:00 – 17:00	2 ^a parte : Legalità, pari opportunità e privacy (IT)	Valeria FADDA, Cristiano PIVATO	2
09/04/21	15:00 – 17:00	Autonomies locales (FR)	Sophie DOMAINE, Nicolò Paolo ALESSI	2
DATE	HORAIRE	CONTENU DU LABORATOIRE EN CLASSE	CHARGE DE COURS	Tot H
A définir avec les écoles		Privacy e legalità in rete (IT)	Valeria FADDA, Cristiano PIVATO	2
A définir avec les écoles		Les notions de Constitution, Statut spécial et minorités (FR)	Nicolò Paolo ALESSI	2

MODULE 2 - La citoyenneté sous toutes ses formes

En élevant la perspective du niveau local au niveau global, on développe le thème des droits fondamentaux de l'homme, à l'échelle internationale et européenne.

Les différentes Chartes des droits et libertés sont présentées et analysées dans leur évolution, en accordant une attention toute particulière aux principes et aux valeurs de l'Union européenne : les principales directrices de la réflexion concerneront le principe de subsidiarité et la protection des minorités, compte tenu des nouvelles formes de différenciation.

On proposera aussi des outils pédagogiques pour expliquer les raisons éthiques et juridiques qui sont à la base d'un traitement différencié et non discriminatoire des différentes situations sociales dans le cadre d'une réduction concrète des inégalités, dans la tentative de favoriser une meilleure compréhension et intériorisation du phénomène de la diversité.

La dernière partie de la formation du séminaire est dédiée au droit à un environnement sain : les principes fondamentaux du droit international de l'environnement et ses principaux défis sont illustrés en mettant en évidence le rôle moteur de l'Union européenne dans ce domaine.

DATE	HORAIRE	CONTENU DE LA FORMATION	CHARGE DE COURS	Tot H
12/04/21	15:00 – 17:00	1 ^{ère} partie : Droits fondamentaux et subsidiarité: un regard à l'Europe et à l'international (FR)	Sophie DOMAINE	2
15/04/21	15:00 – 17:00	2 ^{ème} partie : Droits fondamentaux et subsidiarité: un regard à l'Europe et à l'international (FR)	Sophie DOMAINE	2
16/04/21	15:00 – 18:00	Minorités historiques, nouvelles minorités et communautés (FR)	Nicolò Paolo ALESSI	3
20/04/21	15:00 – 18:00	Vers un droit à un environnement sain? (FR)	Sophie DOMAINE	3
DATE	HORAIRE	CONTENU DU LABORATOIRE EN CLASSE	CHARGE DE COURS	Tot H
	A définir avec les écoles	Citoyenneté européenne (FR)	Sophie DOMAINE	2
	A définir avec les écoles	Droit à un environnement sain (FR)	Sophie DOMAINE	2

MODULE 3 – Environnement et climat

Le point de départ de la réflexion est représenté par les répercussions de l'action de l'espèce humaine sur le système climatique à partir de l'Anthropocène.

Les formateurs se concentreront notamment sur les limites du développement, la notion de 'durabilité' et les frontières planétaires.

La gestion des ressources naturelles sera considérée dans une perspective temporelle allant de la situation actuelle jusqu'à l'horizon 2050, en prenant en considération à la fois les outils de la recherche scientifique et les ressources normatives.

La deuxième partie de la formation est consacrée à la responsabilité tant individuelle que collective pour ce qui est de nos relations avec notre environnement et les possibilités d'une action concrète et solidaire en tant que citoyens.

DATE	HORAIRE	CONTENU DE LA FORMATION	CHARGE DE COURS	Tot H
21/04/21	15:00 – 18:00	Capire i cambiamenti climatici e l'Antropocene, dallo spazio ai dati a terra (IT)	Tommaso ORUSA	3
23/04/21	15:00 – 18:00	Agenda 2030 : quels défis et quelle déclinaison territoriale ? (FR)	Andrea John DEJANAZ	3
27/04/21	15:00 – 17:00	1 ^a parte : Gestione delle risorse naturali, tra passato presente e futuro (IT)	Andrea John DEJANAZ, Tommaso ORUSA	2
28/04/21	15:00 – 17:00	2 ^a parte : Gestione delle risorse naturali, tra passato presente e futuro (IT)	Andrea John DEJANAZ, Tommaso ORUSA	2
DATE	HORAIRE	CONTENU DU LABORATOIRE EN CLASSE	CHARGE DE COURS	Tot H
A définir avec les écoles		Il sistema climatico e i cambiamenti climatici (IT) (EN)	Andrea John DEJANAZ	2
A définir avec les écoles		La gestion des ressources naturelles (FR) (EN)	Tommaso ORUSA	2

MODULE 4 – Biens communs

Le cours propose tout d'abord un encadrement théorique de la notion de bien commun, en touchant de différents sujets : 1) la « tragédie des biens communs » de G. Hardin ; 2) la théorie des biens communs de E. Ostrom ; 3) Les différentes disciplines scientifiques face à l'interprétation de la notion de biens communs ; 4) L'approche politique aux biens communs et la différence entre commons et commoning.

Le deuxième volet concerne la perspective concrète de l'alimentation en tant que bien commun, compte tenu des différents enjeux de l'alimentation aujourd'hui. L'alimentation sera examinée dans ses dimensions symboliques et biologiques, tandis que le système alimentaire sera traité en considérant ses enjeux économiques, sociaux et environnementaux. La réflexion débouchera enfin sur les notions émergentes de *food democracy* et *food citizenship*.

Pour ce qui est de notre réalité régionale, nous aborderons prioritairement la dimension communautaire de la gestion et de la jouissance de la ressource forestière. La signification et l'organisation du système des consortiums valdôtains sont analysés en tant que stratégies et outils pour répondre aux besoins économiques et sociaux passés et futurs de la communauté sous leurs différentes formes (consorteries forestières, alpages, fours et moulins, écoles de village, corvées ...), en proposant des exemples concrets.

DATE	HORAIRE	CONTENU DE LA FORMATION	CHARGE DE COURS	
30/04/21	15:00 – 18:00	Introduction aux biens communs (FR)	Jean-Marc LOUVIN	3
04/05/21	15:00 – 17:00	1 ^{ère} partie : Penser l'alimentation et l'alimentation comme bien commun (FR)	Jean-Marc LOUVIN	2
05/05/21	15:00 – 17:00	2 ^{ème} partie : Penser l'alimentation et l'alimentation comme bien commun (FR)	Jean-Marc LOUVIN	2
07/05/21	15:00 – 18:00	Le système des consortiums valdôtains et la jouissance de la ressource forestière (FR et ITA)	Damien CHARRANCE	3
DATE	HORAIRE	CONTENU DU LABORATOIRE EN CLASSE	CHARGE DE COURS	Tot H
A définir avec les écoles		Penser l'alimentation (FR)	Jean-Marc LOUVIN	2
A définir avec les écoles		Biens communs et la ressource forestière : l'Alpe Grauson (FR et ITA)	Damien CHARRANCE	2

SUPERVISION ET COORDINATION PÉDAGOGIQUE :

Roberto LOUVIN, professeur associé de droit public comparé à l'Université de Trieste. Il enseigne actuellement Droit de l'Union européenne, *European Law and policies* et Droit comparé de l'environnement.

INTERVENANTS CHARGÉS DES COURS ET DES ATELIERS PÉDAGOGIQUES :

Nicolò Paolo ALESSI, doctorant en droit public comparé aux universités de Vérone et de Fribourg (Suisse). Il travaille sur les droits des minorités, le fédéralisme et le régionalisme, la diversité culturelle, les biens communs.

Damien CHARRANCE, diplômé en sciences agronomiques (Agro-ingénierie de la gestion des terres) avec une spécialisation dans la gestion durable des exploitations d'élevage, expert en pastoralisme et en gestion rationnelle des alpages. Inscrit depuis 2012 au registre des diplômés en agrotechnique de Turin et d'Aoste, il exerce la profession libérale depuis 2017. Depuis mai 2017, il est président de la Consorterie dell'Alpe Grauson, depuis novembre 2018 secrétaire de l'Association des Musées de Cogne.

Andrea John DÉJANAZ, titulaire de mastère en sciences et gestion durable des systèmes naturels et diplômé à l'école d'études supérieures Ferdinando Rossi de Turin, est professeur de sciences et mathématiques et militant pour le climat.

Sophie DOMAINE, titulaire de licence en droit de l'Université Paris Descartes, de maîtrise en droit de l'Université de Turin et de LLM en *Environmental Law* à la *Queen Mary University* de Londres. Doctorante en droit international dans le cadre du Doctorat de recherche en Droit et Institutions de l'Université de Turin.

Valeria FADDA, Avocate, est diplômée en droit avec un diplôme de spécialisation en professions juridiques. Auteur du livre électronique "Diffamazione a mezzo web" de Exeodizioni. Obtention d'examens de bioéthique du droit et de droit pénal informatique à l'Université de Haïfa (Israël).

Jean-Marc LOUVIN, diplômé en philosophie de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (France) et étudiant du *Master in Comparative Law, Economics and Finance* à l'*International University College* (Turin). Ses travaux de recherches ont porté sur l'éthique et l'épistémologie de l'alimentation ainsi que sur les systèmes alimentaires urbains et les biens communs.

Tommaso ORUSA, ingénieur forestier. Actuellement, doctorant en Géomatique et télédétection au Geo4Agri au département des sciences Agricoles, forestières et Alimentaires de l'Université de Turin avec une bourse de recherche au Unito Green office Énergie et changement climatique. Il collabore également avec des ingénieurs forestiers indépendants et des organismes publics.

Cristiano PIVATO, spécialiste des données et de la vie privée, est diplômé en droit avec un diplôme de spécialisation en professions juridiques. Membre de *Federprivacy*, du *Centro Studi d'Informatica Giuridica* d'Ivrea et de Turin et associé de l'ASSODPO. Auteur pour *agendadigitale.eu* et *cybersecurity.it*, ainsi que responsable de la protection des données pour quatre organismes publics de la Vallée d'Aoste.